

Référence **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**
2026-10 Séance du 7 avril 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Votants
19	19	19
Vote		
A l'unanimité		
Pour : 19		
Contre :		
Abstention :		
Date de la convocation		
3/04/2026		
Date d'affichage		
8/04/2026		

L'an deux mille vingt-six, le 7 avril à 20h30, le Conseil Municipal de Saint Urbain dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Julien POUPON, Maire, en session ordinaire.

Présents : Julien POUPON, Stéphane TROPRES, Jeannine LE GALL Philippe DANTEC, Stéphanie GORIN, Gwenaël KERNEIS, Yvan BRISHOUAL, Delphine LONGCHAMP, Gwenhael OMNES, Anne GUILLOU, Marie STEPHAN, Anne-Laure LE HIR, Sébastien LOZAC'H, Pierre-Yves DANTEC, Marie SANQUER, Perrine LE MEHAUTE, Vincent KING, Serge POULIQUEN, Anouchka LE ROUX.

Absent(s) ayant donné procuration :

A été nommée secrétaire : Gwenaël KERNEIS

Objet : RÉFÉRENT ÉLECTRICITÉ

Monsieur le maire expose au Conseil municipal la possibilité de nommer un élu qui sera le correspondant « Electricité ».

Monsieur le maire propose de nommer **Stéphane TROPRES**.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal accepte cette proposition.

Pour copie conforme :
En mairie, le 7 avril 2026
Julien POUPON
Maire

Secrétaire de séance